







## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il est à souligner que la finance verte est une priorité continentale qui se matérialise, notamment par les critères ESG en tant que déterminants clés de l'investissement responsable. Au Maroc, l'AMMC, après avoir publié plusieurs guides notamment sur les *green, social & sustainability bonds* et mené plusieurs actions de *capacity building* en faveur des acteurs de son écosystème, a rendu obligatoire, depuis 2019, la publication d'un rapport ESG annuel par les entreprises faisant appel public à l'épargne et a ainsi pris des dispositions concrètes dans le plaidoyer pour des politiques et des structures durables et résistantes au climat dans l'écosystème financier marocain. Pour sa part, la Bourse de Casablanca a mis en place en 2018 le « Casablanca ESG 10 », un indice de référence Environnement, Social et Gouvernance. Elle a également intégré la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) parmi ses axes de développement stratégique et a publié en 2021 son premier rapport RSE qui formalise son engagement d'intégrer la RSE dans ses activités et d'en promouvoir les bonnes pratiques auprès de son écosystème.

### **A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)**

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV/IOSCO) depuis 1996, l'AMMC est le 3<sup>ème</sup> pays africain signataire de la convention multilatérale d'échange et de coopération de l'OICV et préside depuis février 2020 le Comité Régional Afrique – Moyen Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>

### **À propos de l'African Securities Exchanges Association (ASEA)**

L'African Securities Exchanges Association est la première association des Bourses de valeurs mobilières en Afrique, qui se s'est réunie dans le but de développer les Bourses membres, promouvoir les activités du marché des capitaux et de fournir une plate-forme de réseautage. L'Association a été créée en 1993 et travaille en étroite collaboration avec les Bourses membres pour libérer le potentiel des marchés de capitaux africains et des économies africaines de la manière suivante :

- Améliorer la visibilité des membres d'ASEA au niveau international en vue d'attirer des flux de capitaux vers les marchés de capitaux africains ;
- Fournir un portail d'information faisant autorité sur les marchés publics africains et fournir des statistiques et des informations agrégées sur les bourses africaines
- Être une puissante voix de lobbying et de plaidoyer pour les Bourses membres
- Promouvoir le développement du marché parmi les bourses membres
- Promouvoir le renforcement des capacités et la formation pour les Bourses membres
- Initier des alliances stratégiques au nom des bourses membres

<https://african-exchanges.org/>

